TENTATIVE D'ASSASSINAT

sur une religieuse

La Tour-d'Auvergne, 15 juin. — Avant hier, vers huit heures du soir, un malfaiteur encore inconnu a commis une tentative d'assassinat sur une religieuse de l'école libre de la Tour-d'Auvergne, arrondissement d'Issoire.

La sœur venait de conduire trois élèves pensionnaires au dortoir qui est situé au premier étage. Les pensionnaires couchées, la sœur se retirait et allait descendre au rez-de-chaussée, lorsque, dans le couloir, un individu grand et de mauvaise allure s'élança sur elle et la saisit d'une main à la gorge; de l'autre main essayait de lui fermer la bouche et de lui couvrir les yeux en disant :

« Tu auras beau crier, je te tiens et ne te lâcherai pas ! »

La sœur, en effet, a modifié étrangiée, ne pouvait pousser un cri; mais elle se débattait. A ce moment, le chien des sœurs entendant du bruit et flairant sans doute la présence d'un étranger, se mit à aboyer avec rage du côté de l'escalier.

En entendant ces aboiements, le malfaiteur, comprenant qu'on allait accourir, lâcha la sœur qui avait perdu connaissance, descendit l'escalier, traversa la cour et se sauva.

Une domestique, attirée par les aboiements du chien, arriva alors et entendit les gémissements de la sœur : elle monta l'escalier et trouva la religieuse étendue sans connaissance; elle redescendit aussitôt appeler les autres religieuses qui accoururent et relevèrent la sœur qui fut transportée dans sa chambre.

Le médecin, appelé aussitôt, constata qu'elle n'avait aucune blessure, mais un commencement d'asphyxie et qu'elle avait éprouvé une violente secousse morale.

Depuis, la sœur est alitée, mais elle en sera quitte pour quelques jours de repos.

De son côté, la gendarmerie a immédiatement ouvert une enquête, mais n'a pu encore découvrir le malfaiteur. Tout fait supposer que cet individu est un de ces « rôdeurs » qui parcourent sur nos routes, et qu'il était entré à l'école pour voler. Surpris par la religieuse, il s'est jeté sur elle pour l'étrangler ou tout au moins l'empêcher de crier. Sans les aboiements du chien, il l'aurait peut-être tuée.

Les incidents du concours de Saint-Cyr

A la suite de l'annulation par le ministre de la Guerre de la composition française du 1er juin par les concurrents de Saint-Cyr, un échange de lettres vient d'avoir lieu entre le général Billot et M. le comte de Mun, qui réduisent l'incident à ses justes proportions.

M. de Mun est président du conseil d'administration de l'école de la rue des Postes ou école Sainte-Geneviève ; or, ce sont les élèves de cette école qui avaient, disait-on, connu le sujet de la composition avant le concours.

M. de Mun fait connaître au ministre que le sujet de la composition a été donné par un professeur de l'école deux mois avant que la Commission officielle du concours fît choix de ce même sujet et ce fut aux élèves candidats à l'École polytechnique et non aux candidats à Saint-Cyr que ce sujet fut donné.

Un élève de Ste-Geneviève, dont la famille habite Tours, écrivit à ses parents que le sujet du concours pourrait bien être celui indiqué par le professeur, d'où la légende d'une divulgation et les incidents qui s'en suivirent.

Le général Billot reconnaît, qu'en réalité, il n'y a pas eu divulgation et que les résultats de l'enquête officielle confirment les explications de M. de Mun. Mais il ajoute qu'il ne peut rapporter la mesure prise annulant la composition.

UNE COLOSSALE DÉCONFITURE

LES PRIX DU BLÉ

Paris, 15 juin. — Les dépêches de New-York confirment la colossale déconfiture du jeune et richissime spéculateur de Chicago, Joseph Leiter, qui avait récemment accaparé une dizaine de millions de boisseaux de blé et produit par la une hausse universelle des céréales et du prix du pain. A un moment donné, ses bénéfices atteignaient un chiffre fantastique de millions, mais lorsqu'il s'est agi de réaliser les énormes quantités de blés accaparées, la baisse est survenue et la spéculation se traduit en définitive par la ruine de Joseph Leiter. Celui-ci assure toutefois que sa liquidation ne fera pas perdre un penny à qui que ce soit.

Le père du jeune spéculateur a perdu trois millions de dollars en cherchant à soutenir son audacieuse opération.

De la partie que de cet événement qui a produit une stagnation dans les prix sur tous les marchés de l'Europe. La débâcle produit un grand soulagement, car au moins la position est nette et on sait maintenant à quoi s'en tenir. La baisse continuera pendant quelques jours puis il y aura une légère réaction pour régulariser le marché. Mais quoi qu'il arrive, il est à peu près certain que les prix resteront très bas. En effet, on annonce officiellement que la récolte du blé en Amérique produira des millions de boisseaux, quantité énorme et qui n'a jamais été atteinte. C'est le tiers de la production du monde. Dans ces conditions, les mercuriales peuvent se tranquiliser, elles auront de pain à bon marché.

Les premiers bruits concernant la déconfiture de Leiter ont été mis en circulation à Chicago, dans la journée de lundi. Ils ont bientôt été confirmés par Leiter lui-même, qui a jeté sur le marché régulateur quantité de millions de boisseaux. Les agences ont signalé la nouvelle et immédiatement une baisse formidable s'en est suivie.

En ouverture, Liverpool nous arrive aujourd'hui avec une baisse de 3 pences. Londres et Paris sont calmes. Dans la place d'Anvers la demande en froment est nulle, l'avoine est assez ferme.

L'ANARCHISTE ETIÉVANT

devant la Cour d'assises de la Seine

Paris, 15 juin. — L'anarchiste Etiévant a comparu, aujourd'hui, devant la Cour d'assises de la Seine, à la suite de sa tentative d'assassinat contre les agents du poste de la rue Berzelius.

D'ailleurs, voici les faits : Etiévant fut condamné une première fois, à cinq ans de prison, pour complicité dans le fameux vol de dynamite de Soissy-sous-Etiolles.

Au sortir de Poissy, il écrivit une brochure contre le président de la République et des articles dans le *Libertaire*, tout cela avec une violence qui lui valut une nouvelle condamnation, *mais par contumace, à trois ans de prison.*

Etiévant se réfugia à Londres, mais, revenu en France le 14 janvier dernier, il apprit que la police était sur ses traces.

Il voulut alors tenter un grand coup et le 19 janvier, rôdant rue Berzelius, il se jeta sur l'agent Renard, en faction devant le poste, et le larda de vingt-deux coups de couteau.

L'agent Lebreton, qui venait à ce moment relever son collègue de faction, reçut, à son tour, dix-sept coups de couteau, et ce n'est qu'à grand peine que les autres agents du poste purent mettre l'anarchiste au violon, d'où il tira encore des coups de revolver.

Par miracle, les deux agents, fort grièvement blessés, ont survécu.

Aussi Etiévant, malgré le regret qu'il exprime de ne les avoir pas tués, aimât que tous leurs collègues du poste, comparaît il devant la Cour, *seulement pour tentative d'assassinat.*

Dans la salle

A midi un quart, l'accusé est amené.

M. le conseiller Le Grehen préside. M. l'avocat général Van Cassel occupe le siège du ministère public.

M. Lebaron, avocat, qui n'est inscrit à aucun tableau, est assis, en habit, et non en robe, au banc de la défense.

La salle est celle des grandes affaires. Un grand nombre de dames assistent aux débats. En prévision d'incidents possibles, un grand nombre d'agents de la sûreté sont répartis dans la salle.

L'AUDIENCE

Dès l'ouverture de l'audience Etiévant refuse de répondre aux questions du Président. Il ne conteste d'ailleurs pas les faits.

Alors le Président, pour ne se point livrer à un fastidieux monologue, décide de procéder à l'audition des témoins : si votre présence est nécessaire, dit-il à Etiévant, votre concours n'est pas indispensable.

C'est alors que les deux victimes d'Etiévant, les agents Renard et Lebreton, racontent l'agression de l'accusé, que confirment en détail les autres agents.

Au cours de ces dépositions, l'accusé est amené à dire qu'il n'en veut à personne particulièrement. Ce que nous voulons, nous, dit-il, c'est, par un fait, produire un effet moral.

On entend ensuite quelques témoins cités par l'accusé, et notamment M. Bertulus, juge d'instruction, sur ce fait qu'il aurait déclaré *insinuant*, à la suite d'une perquisition au *Libertaire*, le manuscrit d'un article d'Etiévant, et que, cet article publié, l'auteur en aurait été poursuivi et condamné.

M. Bertulus déclare que ses souvenirs, sur ce point, sont imprécis, mais il a parfaitement pu rendre le manuscrit, ainsi qu'on le dit, l'article ne devenant délictueux que par la publication.

Le réquisitoire et la plaidoirie

M. l'avocat général Van Cassel prononce un réquisitoire sévère pendant lequel l'accusé s'efforce de rester immobile.

M. Lebaron présente la défense avec habileté, *mais le siège du jury semble fait et bien fait.*

Déclaration d'Etiévant

Enfin, après son avocat, Etiévant demande la parole, que le président lui accorde, en se réservant de la lui retirer à la première incartade.

La démonstration des faits, dit Etiévant, était inutile, une seule question est importante, c'est de savoir si, dans cette heure de révolte, j'ai agi légitimement ou non.

« S'il est démontré que rien n'autorise les hommes à faire des lois, on sera bien forcé de conclure que j'ai eu raison de m'insurger contre des lois qui me gênent. Qui m'accuse de violer la loi ? Celui qui l'a faite ? Mais a-t-il le droit de la faire ? Vous ne me le prouverez pas.

« Mais je ne tiens pas à la vie ; pourquoi s'acharner à vivre ? Je vous demande donc un verdict sans circonstances atténuantes. »

CONDAMNATION A MORT

Le jury se retire dans la salle de ses délibérations et, après quelques instants, revient avec un verdict sans circonstances atténuantes. La Cour prononce, en conséquence, la peine de mort.

Dès après le prononcé de l'arrêt, qu'il a écouté sans broncher, Etiévant dit : « Je m'en moque parfaitement : Vive l'anarchie ! » Quand les gardes l'ont emmené, il a crié de nouveau : « Vive l'anarchie ! »

Le pourvoi

Au sortir de la salle d'audience, Etiévant a été conduit au greffe où on lui a demander de signer son pourvoi : « C'est absolument inutile, a-t-il répondu, laissez-moi tranquille ».

A la Conciergerie où il a été conduit ensuite, comme son avocat Me Lebaron lui conseillait de signer son pourvoi : « Inutile d'insister, dit-il, je m'attendais à ce qui m'arrive: si je suis guillotiné, je sais ce qui arrivera ».

A six heures, Etiévant a été emmené de la Conciergerie à la Grande Roquette.

UN INCIDENT

L'arrestation d'un anarchiste

A trois heures et demie, afin de dégager les abords de la salle des assises, où stationnaient des anarchistes, des gardes républicains firent sortir tous les individus d'apparence suspecte qui se trouvaient dans la galerie de Harlay; un de ceux-ci, vêtu d'une longue blouse bleue, légèrement pris de boisson, du reste, fit, dans l'intérieur du Palais, quelque résistance.

Arrivé aux escaliers qui donnent dans la cour de Mai, en face du boulevard du Palais, il cria : « Vive l'anarchie ! » Deux agents de la sûreté le saisirent alors et le conduisirent à la préfecture de police.

LA CONVENTION DU NIGER

Voici les renseignements que nous communique l'*Agence Havas* sur le résultat de la nouvelle convention franco-anglaise :

« La nouvelle délimitation nous assure, *comme frontière commune avec l'Angleterre à la Côte d'Ivoire*, le cours de la Volta jusqu'au 11e parallèle. Les Anglais évacuent Bouna. Nous obtenons ainsi le Lobi, une partie du Gourousi et l'important royaume du Mossi en son entier.

» Du côté du Dahomey, l'hinterland français contourne l'hinterland du Lagos, en s'ouvrant vers le Niger. Il laisse Nikki à la France et Boussa à l'Angleterre, et le Niger est atteint un peu au nord d'Ilo. On sait que, sur le Niger, d'après la convention de 1890, le point de séparation était à Say. L'Angleterre a reporté vers le Sud la ligne antérieurement convenue et le point de démarcation se trouve arrêté maintenant un peu au nord d'Ilo.

» C'est de ce point que part la nouvelle frontière, qui s'étend sur la rive gauche et qui se substitue à l'ancienne ligne de Say à Barroua.

» Cette ligne nouvelle assure donc d'abord à la France les deux rives du Niger, puis s'infléchit pour reconnaître à l'Angleterre les territoires qui (selon les termes de la convention de 1890) « appartiennent équitablement au Sokoto ». C'est-à-dire qu'elle contourne la ville de Sokoto vers le Nord à une distance de 100 milles ; par contre, elle redescend brusquement au Sud pour laisser à la France une importante contrée dans le Bornou, autour de Zinder, et, remontant vers l'ancienne ligne Say-Barroua, elle rejoint ainsi le lac Tchad.

» Toute la région située au sud de cette ligne est, selon la convention de 1890, placée dans la sphère d'influence anglaise. Mais, par contre, la convention attribue à la France *toute la rive orientale du lac Tchad*, entre Barroua et les embouchures du Chari.

» Ainsi se trouve assurée la communication entre notre vaste colonie de l'Afrique occidentale et notre colonie du Congo. Le Baghirmi récemment placé sous l'influence française à la suite de la mission Gentil établit pratiquement cette *communication*.

» La convention contient aussi d'importants arrangements d'ordre économique. En raison de l'enchevêtrement *des colonies de la côte et de la difficulté d'établir des* lignes douanières s'étendant provisoirement sur d'aussi vastes régions, il a été entendu que, chaque puissance restant maîtresse de ses tarifs, il y aurait toutefois égalité de traitement pour les produits des deux nations dans les colonies françaises et anglaises de la Côte et du Niger, jusqu'à une hauteur moyenne du 10e parallèle.

» Le commerce anglais peut ainsi bénéficier avec le nôtre des deux marchés de la Côte d'Ivoire et du Dahomey; par contre, le nôtre s'assure les Achantis, tout le Lagos, avec l'hinterland, tout le bas Niger, la Bénoué, le Sokoto et le Bornou, en un mot toutes les régions qui sont laissées à l'Angleterre. Cet arrangement commercial sera valable pour trente ans.

» Enfin, on se souvient que les entraves apportées à la navigation du fleuve par la Compagnie du Niger avaient fait l'objet de nombreuses plaintes de la part du commerce français.

» La France, pour assurer, sans contestation d'aucune sorte, toute facilité à son commerce sur ces importantes artères du centre africain, obtient à bail, pour trente années au moins, deux enclaves situées, l'une à l'embouchure du fleuve, l'autre sur le moyen Niger, au sud des cataractes de Boussa.

» Ces deux enclaves communiquent avec nos possessions du Dahomey et avec Nikki, par un système de transit actuellement établi. La navigation du Niger ne subira plus désormais d'entraves. »

LA GUERRE

L'ARMÉE D'INVASION

New-York, 15 juin. — Le départ de Key-West de l'armée d'invasion présentait, lundi matin, un spectacle imposant. La flotte couvrait une étendue de plusieurs milles. Elle arrivera jeudi en vue de Santiago.

Les autorités navales et le ministère de la guerre reconnaissent que les guerillas espagnoles harasseront beaucoup l'armée d'invasion. On fera construire des retranchements pour les protéger.

Le conseil supérieur de la marine affirme qu'aucun vaisseau de guerre espagnol n'a été aperçu. On ne craint nullement que l'expédition soit attaquée.

L'*Adria*, bâteau télégraphe, appartenant à la Western Union Telegraph Company, a coupé en pleine mer le câble en deux. Un bout a été mis à bord du vaisseau de l'amiral Sampson, qui se trouve ainsi en communication directe avec Washington.

Le médecin Gibbs, de New-York, se trouve parmi les tués lors du premier engagement.

On se plaint beaucoup de la mauvaise organisation des services militaires. Le service des hôpitaux en particulier est des plus défectueux.

Les autorités navales refusent de rendre aux parents les corps de leurs enfants, en vertu d'une loi de l'Etat de la Floride, qui défend l'exhumation avant deux ans après l'enterrement.

Le bateau hôpital *Solace* est arrivé devant Santiago, portant vingt-cinq cercueils pliants nouveau système. Un embaumeur est à bord qui attend pour opérer des expériences.

Tampa, 15 juin. — Le départ de la flotte des transports s'est effectué sans incident. Commencé dans la nuit du 13 au 14, le mouvement s'est terminé seulement hier après-midi.

Les transports sont au nombre de trente-cinq, escortés de quatorze navires de guerre, au nombre desquels sont les cuirassés *Indiana* et *Iowa*. La flotte a descendu la baie en deux colonnes au milieu d'un grand enthousiasme.

Chaque transport porte sur ses cheminées un numéro d'ordre peint en très gros caractères, de façon à faciliter le signalement du navire.

La flotte se rend directement à Santiago.

Le correspondant du *Herald*, à Washington, dit tenir d'un membre du cabinet que ci les troupes envoyées à Santiago supportent bien le climat, après un séjour de quelque temps, le gros de l'armée d'invasion sera promptement envoyé contre la Havane.

D'autre part, on télégraphie de Madrid que dans la dépêche officielle adressée de Manille par le gouverneur général Augusti, ce dernier annonce que la situation dans les Philippines est très grave. Les insurgés entourent la ville de Manille et les troupes espagnoles ont dû se replier, afin de concentrer la défense sur la ligne de blocus.

Les populations des campagnes se sont réfugiées dans la ville par crainte des massacres des insurgés.

Le général gouverneur ajoute qu'il ignore à quel moment les Américains commenceront le bombardement et qu'il n'a aucune nouvelle du général Monet qu'il attend avec des renforts.

Série de canonnades

New-York, 15 juin. — Une dépêche de la Havane, de source espagnole, annonce que deux croiseurs et un aviso américains ont tiré le 14 juin, au matin, une cinquantaine de coups de canon sur les forts de Santiago de Cuba. Les forts Morro et de la Socapa ont répondu. Les Américains se sont retirés. A la Socapa, les Espagnols ont eu trois hommes blessés.

La veille, au soir, les batteries de Santiago avaient échangé quelques coups de canon avec un navire américain qui s'était ensuite éloigné.

Engagement naval près de Cienfuegos

Le 13 juin, à midi, un navire d'apparence marchande fut signalé à dix milles de Cienfuegos. La canonnière *Diego Velasquez* partit pour reconnaître ce bâtiment, quand elle fut à cinq milles, la navire étranger, qui était un croiseur, mena le pavillon américain et ouvrit le feu sur la canonnière. Celle-ci répliqua si nettement avec les batteries de la côte. Le croiseur, qui paraissait avoir des avaries, se retira.

Echange de prisonniers

Le 14, dans l'après-midi, une canonnière américaine s'est présentée devant la Havane, battant pavillon parlementaire. La canonnière *Fixeja*, ayant à bord le lieutenant-colonel Ramos s'est portée à sa rencontre. On croit qu'il s'agissait de propositions d'échange de prisonniers espagnols avec l'équipage du *Merrimac* et que le maréchal Blanco n'a pas donné de réponse définitive, alléguant qu'il n'avait pas reçu d'instructions de son gouvernement à ce sujet.

Au camp de Guantanamo

New-York, 15 juin. — Une dépêche du camp américain de la baie extérieure de Guantanamo, datée du 13, dit que la situation des Américains est devenue très critique par suite des attaques incessantes que dirigent contre eux les Espagnols.

Les Américains auraient été anéantis sans la protection des navires de guerre. Les Espagnols cernent le camp américain, et à la faveur de la nuit, ils s'avancent parfois jusqu'à quelques mètres du camp.

Dans le dernier combat de Guantanamo, les insurgés n'ont été d'aucun secours aux Américains contre lesquels ils ont même dirigé leur feu. C'est par miracle si aucun n'a été atteint.

La situation à Manille

L'*Agence nationale* publie la dépêche suivante :

« Madrid, 15 juin. — Une dépêche officielle du gouverneur général Augusti dit que les insurgés marchent sur Manille et que l'escadre américaine n'a pris aucune disposition pour bombarder la ville. »

L'escadre de Cadix

On mande de Gibraltar au *New-York Herald* :

« La flotte de Cadix se compose du cuirassé *Pelayo*, des croiseurs *Emperador-Carlos-V*, *Victoria* et *Lepont*, des croiseurs auxiliaires *Rapido*, *Patriola* et *Meteora* et de trois *destroyers*.

« L'*Alphonse XIII*, n'ayant décidément pas la vitesse suffisante, sera laissé en arrière avec les six steamers transatlantiques et les cinq torpilleurs qui se trouvent actuellement à Cadix.

« On rapporte que l'amiral Camara aurait déclaré au ministre de la marine que la flotte n'était pas en force suffisante pour risquer une rencontre avec l'escadre américaine. Dans ces conditions, son départ devient douteux.

« Le tir de l'artillerie est bon. »

L'Allemagne et les Philippines

Londres, 15 juin. — D'après des informations qui semblent très autorisées, mais que nous publions cependant sous réserves, Guillaume II aurait télégraphié à l'amiral Diedrichs, commandant de l'escadre Allemande dans les eaux de Manille, pour lui ordonner de mettre à terre un corps de 1.500 hommes.

Le prince Henri, frère de l'empereur, actuellement en Chine, rejoindrait l'escadre dans le plus bref délai.

L'Allemagne et les Philippines

Berlin, 15 juin. — On commente beaucoup, dans les cercles politiques, un article officieux de la *Gazette de Cologne* constatant la nécessité, pour l'Allemagne, de se procurer un port aux Philippines. Il est, dès maintenant, certain que, si la République était proclamée aux Philippines, l'Allemagne demanderait la cession d'un port, afin de pouvoir surveiller et défendre ses intérêts.

Washington, 15 juin. — Le département d'Etat a reçu officiellement avis que le bruit que l'Allemagne interviendrait aux Philippines ne repose sur aucun fondement.

Paris, 15 juin. — La *Dépêche coloniale* reçoit la nouvelle de Berlin que M. de Bulow vient d'envoyer à l'amiral commandant la division de l'escadre allemande qui croise dans les eaux des Philippines l'ordre de débarquer tel nombre d'hommes qu'il jugerait nécessaire à Manille ou ailleurs, dans le cas où les événements qui peuvent se produire d'un moment à l'autre dans l'archipel mettraient en danger la vie et les biens des nationaux allemands.

Bruit d'une défaite des Espagnols

New-York, 15 juin. — Une dépêche de Guyantanamo datée du 14 juin, 4 heures soir, prétend que l'infanterie de marine américaine aurait mis en déroute 400 espagnols; 140 de ceux-ci seraient tués. Un Américain a été légèrement blessé.

Nouvelle attaque contre Guyantanamo

La Havane, 15 juin. — Guyantanamo a été attaqué de nouveau à six heures du matin. Le camp espagnol situé à cinq milles des retranchements américains a été détruit.

Les puits qui alimentaient le camp espagnol n'existent plus. Les insurgés cubains qui ont coopéré à l'attaque avec les Américains ont eu douze tués et quatorze blessés; quinze cadavres espagnols auraient été retrouvés.

Pour les blessés espagnols

Paris, 15 juin. — Ce soir a eu lieu, au *Nouveau-Théâtre*, un concert vocal et instrumental organisé par un comité de dames de l'aristocratie parisienne au profit des blessés espagnols. L'affluence était considérable et la soirée a été très réussie.

Nouvelles du Jour

Un discours de M. Waldeck-Rousseau à Paris

Paris, 15 juin. — Le grand Cercle républicain a offert, ce soir, un punch en l'honneur des républicains progressistes élus aux dernières élections législatives.

Parmi les membres du Parlement présents, citons notons notamment MM. Poirier, Dupuis, Gazot, sénateurs; Aynard, Dulau, Audiffred, Boudenoot, Eugène Motte, Martissol, Guillain, l'amiral Rieunier, Théophile Goujon, Jules Legrand, Alicot, du Perier de Larsan, Monsservin, Barrois, Morcrette-Ledieu, de la Cheuvreuilière, Cailliaux, députés, etc., etc.

M. Waldeck-Rousseau, président du cercle, a prononcé une allocution dont voici les passages principaux :

« Un parti ne peut être véritablement uni, a-t-il dit, que si, entre tous ses membres, il existe intimité étroite, une solidarité absolue.

» C'est à cette condition qu'il exercera, sur la politique, l'action prépondérante qui appartient à ceux qu'aucune arrière-pensée ne divise, qu'un même dessein réunit, qui auront résolu de rester fidèles à un programme précis dans ses articles, large dans son inspiration, ouvert à toutes les idées de progrès et de générosité, de n'abandonner aucun de ses principes (applaudissements) devant ceux les objurgations, soit les radicalisantes des radicaux et des socialistes ou des socialistes radicaux (rires et applaudissements) et de ne pas accepter qu'il soit affaibli ou compromis dans une combinaison équivoque. (Longs applaudissements.)

» Il y a quelques mois, j'envoyai, au nom du grand Cercle républicain, nos sympathies à M. Méline, alors président du conseil. Vous ne vous étonnerez pas, qu'aujourd'hui, je renouvelle à cet homme d'Etat l'affirmation de notre reconnaissance pour les services qu'il a rendus en demeurant le champion énergique, sans défaillance, non pas seulement de la défense sociale, mais de ce que j'appellerai la défense républicaine sociale. (Salve d'applaudissements).

» Fidèle aux principes de la haute probité qui a inspiré sa politique, il quitte le pouvoir sans avoir été renversé.

» Nous ne lui disons pas adieu, mais au revoir. » (Applaudissements répétés.)

Le nouveau Président du Conseil Général de la Seine

Paris, 15 juin. — M. Thuillier, radical-socialiste, a été nommé, aujourd'hui, président du Conseil Général de la Seine par 67 voix *sur 70 votants*.

Une tentative d'assassinat en chemin de fer

Lyon, 15 juin. — Roques, l'auteur de la tentative d'assassinat commise hier dans l'express 12, sur Mlle Biciot, a été confronté avec la victime aujourd'hui à l'Hôtel-Dieu.

L'attitude de Roques a été très cynique. Il a maintenu ses premières déclarations, disant qu'il avait été attiré par un manège des plus significatifs de Mlle Biciot.

Celle-ci dément catégoriquement cette version; elle ajoute que Roques avait débouché, dans le wagon, un flacon dont l'odeur était assez semblable à celle du chloroforme. Cette grave affirmation établirait la préméditation. Roques prétend qu'il avait mal aux dents et qu'il se servait de cocaïne. Après la confrontation, il a refusé de signer le procès-verbal.

Le groupe des intérêts commerciaux

Paris, 15 juin. — Un grand nombre de députés parmi lesquels MM. G. Berry, Coache, Julien Goujon, Millevoye, Puech, Rose, Laloye, Modesté Leroy, Giron, Popelier, Gelli, etc., se sont réunis aujourd'hui pour constituer un *groupe des intérêts commerciaux*.

Ont été nommés : président, M. G. Berry; vice-président, M. Julien Goujon; secrétaire, M. Laloge; syndic, M. Coache.

Le groupe a décidé de rédiger un programme qui sera envoyé à tous les députés, et d'organiser des tournées de conférences qui commenceront dès le mois de juillet.

Déraillement d'un train de marchandises

Rive-de-Gier, 15 juin. — Un train de marchandises allant à St-Etienne et à Lyon a déraillé ce matin à sept heures à la gare de Grand-Croix, obstruant complètement la voie. Les dégâts sont assez considérables. Il n'y a pas d'accident de personnes. Un pilotage est établi entre St-Chamond et Loretto et les trains subissent des retards relativement longs.

Un attentat contre le premier secrétaire de l'ambassade d'Allemagne, à Londres

Londres, 15 juin. — Cet après-midi, un cordonnier, nommé John Tood, a tiré deux coups de revolver sur le comte d'Arcovalley, premier secrétaire de l'ambassade d'Allemagne, au moment où celui-ci sortait de l'ambassade.

M. d'Arcovalley a été légèrement blessé aux reins. Tandis que le portier et un policemen arrêtaient le meurtrier, celui-ci tira sur eux deux coups de revolver. Le meurtrier a refusé de donner les motifs de son agression. L'état de M. d'Arcovalley n'est pas grave.

Trois jeunes filles foudroyées dans une église

Cracovie, 15 juin. — Un pénible accident s'est produit à Costrelek, en Galicie.

Pendant que la plus grande partie des habitants de cette ville étaient réunis à l'église, pour la prière du soir, la foudre est tombée sur l'église. Trois jeunes filles ont été tuées sur le coup, et une vingtaine blessées.

L'Exposition de 1900

Washington, 15 juin. — Le président Mac Kinley, soumettant au congrès le rapport du commissaire Cridier sur l'Exposition de Paris de 1900, a renouvelé en termes cordiaux ses recommandations pour le vote immédiat d'un large crédit.

Concessions en Chine

Paris, 15 juin. — L'*Agence Havas* publie la note suivante :

« La concession du Grand Central chinois Hankeou-Pékin a été obtenue par le groupe franco-belge.

» En outre, la concession du Chan-Si, annexe du Grand Central, a été obtenue par le groupe français à la suite des démarches de la légation de France ».

Les Allemands à Haïti

Cap-Haïtien, 15 juin. — Les autorités dominicaines de Monte-Christi ont opéré la saisie d'une maison de commerce, autrefois la propriété de Ximenès, mais transférée par lui à une Compagnie allemande avant sa tentative de renverser le président Heureux.

Ce dernier a réclamé à cette Compagnie allemande 200,000 dollars pour l'action de Ximenès; mais, la Compagnie ayant opposé un refus à la réclamation du président, le gouvernement a pris possession de l'établissement.

Le consul allemand a demandé télégraphiquement à Berlin l'envoi d'un navire de guerre pour protéger les intérêts allemands.

Le centenaire du cachemire de l'Inde

Le cachemire de l'Inde va célébrer cette année, mais modestement, en souverain détrôné, le centenaire de son entrée en France.

La générale Joséphine Bonaparte l'avait adopté en 1798 et avait trouvé des imitatrices parmi celles qui allaient bientôt former sa cour. A cette époque et jusque sous le règne de Louis-Philippe, le beau châle de l'Inde valut de cinq à quatorze mille francs. Les imitations anglaises ruinèrent cette mode sous le second Empire. Aujourd'hui, les plus beaux châles, ceux qui ont coûté des milliers de francs, se vendent péniblement deux ou trois cents francs, pour devenir couvertures de chaises longues ou dessus de pianos.

La fin de la révolution au Vénézuela

Caracas, 16 juin. — M. Hernandez qui, à la suite de l'échec de sa candidature à la présidence de la République, avait provoqué un mouvement populaire, vient d'être fait prisonnier. La révolution est terminée.

TIRAGES FINANCIERS

Ville de Paris 1865

Paris, 15 juin. — Le numéro 94,464 gagne 150,000 francs.

Le numéro 29,260 gagne 50,000 francs.

Les quatre numéros suivants gagnent 10.000 francs chacun : 509,493 — 40,243 — 139,019 — 415,687.

Les cinq numéros suivants gagnent 5,000 francs : 82,464 — 554 858 — 508.724 — 321,557 — 89,469.

Les dix numéros suivants gagnent 2,000 francs : 292,499 — 215 846 — 543,095 — 19,817 — 475,259 — 432,314 — 397,371 — 427,433 — 63 339 — 575,667.

Canal de Panama

Le numéro 52.652 gagne 250.000 fr.

Le numéro 1,326,732 gagne 100,000 fr.

Les deux numéros 1,272,338 et 1,947,855 gagnent 10.000 francs.

Les deux numéros 1,014,446 et 1,296,837 gagnent 5,000 francs.

Les cinq numéros 333,409 — 222,239 — 506,620 — 1,097,821 — 478.450 gagnent 2.000 fr.

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

568.642	216.867	1.484.559	1.577.291	1.152.716
314.625	1.598 868	204 058	25.854	1.752 753
124.643	1.097.917	866 991	479.680	360.538
1.255.823	1.251.764	1.607.395	1.594.046	1.944.201
524.485	142.828	1.783.808	492.687	1.042.671
467.116	905.171	968.652	1.398 537	1.030.283
1.385.121	875.027	1.184 741	1.969.266	903.122
1.458.563	1.429.892	1.816.514	300.956	1.205 548
1.872.937	1.057.628	197.190	1.377.434	817.363
714.907	1.165.793	1.652.804	604.769	605.660

Canal de Suez

Le numéro 4,790 gagne 150,000 francs.

Les deux numéros 62,721 et 108,793 gagnent chacun 25,000 francs.

Les deux numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. : 152,239 et 328,670.

Les vingt numéros qui suivent gagnent chacun 2,000 francs :

169.355	310,260	211,435	1,478,110	85,213
163.207	104,921	80.105	6.742	21,921
40,116	265,725	17,273	85,003	213,499
186,165	293,808	259,497		

— 269,646
— 316,932

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

CONVOCATIONS :

1re Section Nord. — Bureau de la place-Notre-Dame. Jeudi 16 courant, à huit heures et demie du soir, estaminet Delourny, place Notre-Dame, réunion du comité de section.

5e Section-Est. — Bureau de la rue d'Hem. — Samedi, 18 courant, à huit heures et demie du soir, estaminet Lecomte, angle des rues d'Hem et Jean-Goujon, réunion mensuelle du 2e groupe.

Bulletin Météorologique

Heures	Thermomètre	Baromètre	
		Roubaix, Mercredi 15 juin.	
2 heures soir	16° au-dessus	770 m/m	Variable
5 heures soir	15° »	770 m/m	»
9 heures soir	14° »	770 m/m	»
		Jeudi 16 juin 1898.	
Minuit	12° au-dessus	770 m/m	Variable
4 heure matin	11° »	770 m/m	»
2 heures »	11° »	770 m/m	»

Paris, » Mercredi 15 juin 1898. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — La dépression signalée hier sur la Méditerranée s'est déplacée vers le Nord, et le minimum (755 mm.) se trouve ce matin sur le golfe de Gênes. Le baromètre reste bas dans le sud et l'est de l'Europe, tandis que les fortes pressions persistent dans le Nord-Ouest; le maximum (777 mm.) se tient encore sur l'Irlande. Le vent est assez fort ou fort d'entre nord et est sur notre littoral ouest, faible en Provence. On ne signale des pluies que sur nos régions du Centre et du Sud; on a recueilli 19 mm. d'eau à Bordeaux, 16 à Lyon, 6 à Nantes, 2 à Nice.

La température s'est abaissée en France et en Irlande; elle était ce matin de 8° à Bodie, 12° à Paris, 15° à Vienne, 21° à Alger. — On notait 8° au puy de Dôme, 9° au mont Ventoux, 2° au pic du Midi. — En France, un temps frais est probable avec pluies orageuses dans le Sud. A Paris, hier l'après-midi, nuageux. Moyenne d'hier, 14 juin, 13°2' supérieure de 3°7 à la normale. — Depuis hier, midi, température maxima, 17°7; minimum, 8°2. — A la tour Eiffel, max. : 11°2 ; min. : 7°2. — *Baromètre à sept heures du matin, 764 mm. 4, stationnaire à midi.*

Chronique Locale

ROUBAIX

L'élection de M. Eugène Motte devant le septième bureau de la Chambre.

— Nous recevons d'un correspondant le télégramme suivant :

« Paris, 15 juin. — Le septième bureau, à l'unanimité moins une voix, a décidé de proposer à la Chambre la validation de M. Eugène Motte, député de Roubaix.

» M. Trannoy, député de la Somme, a été nommé rapporteur.

» L'audition de M. Eugène Motte par le septième bureau a été, pour lui, l'occasion d'un véritable triomphe. Le député de Roubaix a vivement frappé ses collègues par la netteté de son esprit, la méthode de sa discussion, le choix, la justesse de ses arguments.

» — C'est un maître-homme, disait, à la sortie, l'un des membres du bureau, et la Chambre a fait en lui une précieuse acquisition ».

A propos du nouveau commissariat de police.

— Sous la rubrique « correspondance » le *Journal de Roubaix* a publié dans son dernier numéro une lettre signée par plusieurs habitants du quartier de l'Entrepont et concernant l'emplacement du nouveau commissariat de police.

Naturellement, les auteurs de la missive prêchent pour leur paroisse. Nous les en blâmerons d'autant moins que les raisons invoquées par eux sont excellentes.

Il est inutile d'insister, croyons-nous, sur la situation particulière de ce quartier, qui forme la limite du territoire de Roubaix, près du canal, très loin du poste central. Sa population très dense est souvent mise en émoi, la nuit, par des scènes tumultueuses et des rixes. Les attaques nocturnes s'y renouvellent fréquemment.

Il est certain qu'un commissariat de police dans cette partie de la ville rendrait de grands services.

Nos honorables correspondants signalent à l'attention de l'autorité compétente un endroit qui leur semble tout indiqué : la place Chaptal.

Ce choix pourrait bien ne pas être ratifié, car, avons-nous entendu dire, il offrirait de grands inconvénients.

On parle avec persistance de la place Nadaud, dont la situation est meilleure, dit on.

La question sera tranchée d'ici à quelques jours.

La lettre que nous avons insérée contient une erreur qui a pu faire naître quelques illusions parmi les intéressés.

Il y est question de l'établissement d'un nouveau poste de police.

Or il ne s'agit que d'un cinquième commissariat, ce qui n'est pas du tout la même chose.

Pour former un poste supplémentaire, il faut des agents en plus grand nombre, or l'effectif de la police n'a pas été augmenté.

Nos édiles ont simplement, se conformant à la loi d'abord et aux instructions préfectorales ensuite, voté le crédit nécessaire à la création d'un cinquième commissariat.

Aucune nomination d'agent n'a été proposée au Conseil. N